



NOVEMBRE 2009 - N° 207

fléac

contact

Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr

PH TOGRAPHIEZ

le petit patrimoine (*) de Fléac



Fontaine «La Vallade»



**Les meilleures photos
seront présentées
au Château de Fléac
les 28 & 29 novembre**

**dans le cadre d'une
exposition de 4 artistes**
(peinture, pastel, acrylique
et sculpture en bois)

**Ouvert gratuitement
à tous les amateurs
de 7 à 77 ans & +**



Heurtoir et ferrure
porte du château

(*) Exemple de petit patrimoine : Fontaine – puits – lavoir – four à pain – porche maison de vigne – heurtoir de porte – piliers en pierre – sculpture sur pierre, pigeonnier, épi de faîtage, petit pont, bassin en pierre, portail, girouette, etc

Voir page 06 les modalités pour y participer.

Au Fil du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 24 septembre 2009. Il a adopté les décisions suivantes :

■ Demande de subvention à l'Etat (DRAC) pour la remise à neuf de la couverture de l'Eglise :

Des travaux sont nécessaires pour la restauration de la couverture de l'église de Fléac. Ayant sollicité l'état pour une possibilité de subventionnement, le dossier a avancé, l'architecte des Bâtiments de France ayant émis un avis favorable au projet en date du 24/06/09.

Dans un courrier du 28/07/09, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, conservation régionale des monuments historiques propose une opération de restauration de la couverture (nef, clocher et chœur) de l'église Notre-Dame de Fléac sur le budget 2009 du ministère de la Culture et de la Communication.

L'Etat apporterait une subvention de 35 % du coût hors taxe des travaux.

Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux pour un montant de 29 336 € H.T (soit 35 085,86 € TTC) et sollicite l'aide financière de l'Etat soit 10 268 €.

Le calendrier prévisionnel prévoit un début des travaux en **décembre 2009**, pour une durée de **4 mois**.

■ Transfert des espaces communs de lotissement dans la propriété communale – Lotissement Bois Foucaud :

Le lotissement du Bois Foucaud est desservi par l'impasse du Grand Maine, qui débouche sur le carrefour donnant sur la RD 103 «Route des Voûtes». Il comprend 10 maisons individuelles. Les espaces communs comprennent les espaces verts et la voirie interne du lotissement pour une superficie de 1 937 m².

Ces parcelles appartiennent à la société d'aménagement foncier SAFIM sis 8 rue Massillon à Angoulême.

La rétrocession de ces espaces communs dans la propriété communale a été demandée par le lotisseur et l'association des co-lotis.

Les travaux, déclarés achevés par le lotisseur, ont reçu, après quelques travaux de réfection, un avis favorable de la Comaga concernant le réseau d'assainissement et le réseau d'eau potable, puis celui du SDEG concernant les installations d'éclairage public.

Suite à ces avis favorables, le conseil municipal accepte la rétrocession de ces espaces communs dans la propriété communale et conserve la dénomination de la voie «Impasse du Grand Maine».

■ Achat et financement de parcelles au lieudit «La Vergne» :

L'occasion est donnée d'acquérir des parcelles pour constituer une réserve foncière pour de futurs équipements communaux.

Les parcelles concernées se situent au lieu-dit «La Vergne» entre la rue de la Vergne et le chemin rural du cimetière au Sud et la RN 141 au Nord. Elles sont en grande partie en zone NC (agricole) au P.O.S.

Ces parcelles appartiennent à M^{me} DANIEL et représentent une superficie de 91 500 m².

Le conseil municipal accepte d'acquérir ces parcelles au prix d'acquisition de 160 000 € sans les frais de notaire. Il décide de financer cette acquisition par emprunt comprenant les frais d'acquisition et les frais notariés (163 000 €).

Il est décidé aussi que l'EARL Daniel (entreprise à responsabilité limitée) fermière à long terme des biens soit maintenue à titre gratuit en sa qualité d'exploitante «jusqu'à pour le moins l'enlèvement de la récolte de l'année 2010». Une parcelle entourant le Logis de La Vergne reste propriété de M^{me} Daniel.

■ Décision Modificative budgétaire - virement de comptes à comptes :

Le conseil municipal décide de réaffecter les crédits affectés aux travaux d'étanchéité de la toiture terrasse de l'école primaire (13 000 €). Les travaux de «rustinage» de la toiture terrasse, effectués en début d'année, ont permis d'effectuer les réparations nécessaires. La réfection complète est donc reportée.

Il est accepté d'utiliser ces crédits pour finir la programmation des voiries 2009 : 7 808 € pour finir la rue de Bellejoie et le reste pour l'aménagement de la rue de la Vergne.

■ Convention bipartite entre la Commune et la Comaga relative à l'attribution de bacs à déchets ménagers :

Les services de la Comaga des déchets ménagers ne peuvent plus intervenir dans toutes les rues de la Commune notamment les plus étroites ou celles nécessitant au chauffeur des bennes d'effectuer des marches arrière ; ce qui est interdit pour des raisons de sécurité de travail.

C'est pourquoi, la Comaga a proposé à la Commune de lui attribuer des bacs de regroupement et d'adopter une convention d'attribution qui en fixe les modalités.

Les secteurs concernés pour le fonctionnement du service ménager communautaire sont :

- un regroupement impasse des Colchiques et du Renfermi (1 bac TRI et 1 bac O.M.)
- un regroupement rue Maurice Chevalier (1 bac TRI et 1 bac O.M.)

■ Convention de mise à disposition temporaire de terrains communaux à l'Association Aide Alimentaire du Canton de Hiersac :

Il est proposé de mettre à la disposition gratuite de l'Association Aide Alimentaire et d'Insertion (AAAI) du Canton de Hiersac, sis à Hiersac, 12 rue de la Charente, les parcelles communales d'environ 22 200 m², situées en bordure de Charente, en contrebas de Chalonne, afin de les cultiver.

Une convention reconductible sera passée annuellement à date anniversaire, sauf dénonciation, par l'une ou l'autre partie trois mois avant ou une fois les récoltes faites.

L'Association s'engage : à ne pas clôturer le terrain prêté, à respecter l'environnement et notamment la coulée verte, à faire les demandes d'autorisation administratives nécessaires pour l'arrosage et l'irrigation.

Ligne Grande Vitesse Sud Europe Atlantique

Où en est Fléac avec la LGV SEA ?

Au niveau départemental, cette ligne constitue un atout essentiel pour le développement économique et l'aménagement du territoire.

Au niveau de l'Agglomération, le projet doit intégrer les 15 communes de la Comaga au développement de la gare.

Au niveau communal, le plus important, c'est le maintien du cadre de vie. C'est surtout dans cette dernière optique que les représentants de la commune ont rencontré à plusieurs reprises le préfet et

M. Pierre Denix COUX, directeur du projet, pour réaffirmer les positions de Fléac.

Parmi les nombreuses observations que nous avons faites, nous avons particulièrement insisté sur la maîtrise des nuisances sonores pour le village de Brénat, le rétablissement des chemins ruraux et sur la nécessité d'aménagements paysagers supplémentaires.

Les représentants de l'Etat ont pris des engagements sur l'ensemble de ces points, nous resterons très attentifs aux nouvelles assurances qui nous ont été données notamment lors des rencontres futures qui doivent être programmées par le préfet.

Information Déchets

Collecte du service déchets ménagers de la Comaga Avis aux administrés de Fléac

Dans le cadre du règlement en vigueur adopté le 14 décembre 2006 de la Comaga, il y a eu lieu de prendre un arrêté municipal fixant les dispositions applicables à la collecte des ordures ménagères, des emballages (tri sélectif), des encombrants, du verre et des vêtements.

Fréquence et jours de collecte :

• **Sacs noirs** : les ordures ménagères doivent être présentées dans les sacs, fermés, en plastique, prévus à cet effet ou dans des bacs normalisés. Les jours de ramassage sont : **Lundi matin et jeudi matin.**

• **Sacs jaunes** : les emballages ménagers doivent être présentés dans les sacs jaunes, fermés, en plastique, prévus à cet effet ou dans des bacs normalisés. La liste des emballages recyclables est définie par la Comaga. Les jours de ramassage sont : **Mercredi soir à partir de 20 heures.**

Présentation et dépôt sur la voie publique :

Le dépôt doit être effectué :

Sacs noirs : la veille du ramassage, après 19 h.

Sacs jaunes : le mercredi à partir de 19 h.

Les sacs doivent être présentés en limite de chaussée et de manière à ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs. Ils doivent être pour autant que possible regroupés pour faciliter la collecte. Les sacs et autres déchets non enlevés par le service de collecte devront ensuite être retirés de la voie publique dans un délai de 24 heures maximum.

Sanctions en cas d'infraction :

Tout dépôt ou récipient non réglementaire ou bac réglementaire défectueux, ne seront pas enlevés par le service de collecte. Les auteurs de telles infractions devront immédiatement libérer la voie publique de ces dépôts sous peine de procès-verbal et de l'application des sanctions prévus à l'article R632-1 et R635-8 du code pénal.

Travaux

Les services techniques sont sur tous les fronts :

• Ils réalisent la première tranche de travaux dans la partie nord de Brénat pour améliorer la sécurité des riverains en réalisant un rétrécissement à une seule voie (Coût : 4 000 €).



• La route de Bellejoie a été remise à neuf au mois de juillet sur une longueur de 1 km, pour un coût de 27 742 €.

• Un des terrains de Tennis vient d'être refait (Coût : 5 226 €), nous espérons pouvoir financer la réfection des 2 autres cours sur le budget 2010.

Les Petites Marmottes

Veillez trouver, ci-dessous, la liste des Assistantes Maternelles Agréées Indépendantes de Fléac disposant de places disponibles :

• 1 accueil de suite chez M^{me} Helena FARIN : 06 82 21 27 34

• 1 accueil de suite chez M^{me} Isabelle HARDOIN : 05 45 24 88 53

• 1 accueil de suite chez M^{me} Christelle MAZEAUD : 09 61 51 47 88

• 1 accueil de suite chez M^{me} Katia BLOYET : 06 27 47 72 48

Aides : Logements locatifs anciens

Des aides pour réhabiliter des logements locatifs anciens

Le PIG (Programme d'Intérêt Général) «habitat indigne», encourage les propriétaires à requalifier les logements qui ne répondent pas aux critères d'un logement «digne». Les travaux doivent permettre de rétablir un niveau de confort

(eau, électricité, sanitaires, chauffage) et un bon état général (gros œuvre, ventilation, luminosité, surfaces minimales de sécurité).

Les logements anciens peuvent aussi faire l'objet d'une évaluation d'insalubrité qui majorera le montant des aides.

Les aides financières accordées aux propriétaires varient de **60 à 100 %** du montant des **travaux H.T.**, avec un **plafond de 650 € H.T./m²**. Elles dépendent des niveaux de loyers choisis, conventionnés ou très modérés.

Bibliothèque Sonore d'Angoulême

L'Association des **Donneurs Voix** (ADV – Association reconnue d'utilité publique), par l'intermédiaire des Bibliothèques Sonores, met **gratuitement** à la disposition des personnes aveugles, malvoyantes ou toute personne n'ayant pas une capacité visuelle suffisante pour lire, **des livres enregistrés sur un support audio** (cassettes ou DVD). Ceux-ci

sont soit remis aux intéressés lors des permanences hebdomadaires (le lundi de 14h à 16h), soit envoyés dans des valisettes par colis postaux bénéficiant de la franchise postale. Ce service est gratuit. Le fonctionnement de la Bibliothèque Sonore d'Angoulême est assuré par des bénévoles qui tiennent la permanence du lundi après-midi, qui donnent leur voix pour

enregistrer sur support audio les livres. Aujourd'hui, la Bibliothèque Sonore c'est : 2 852 titres sur cassettes audio, 122 livres enregistrés sur CD, 143 audio lecteurs, 1 429 livres prêtés en 2008 et 28 nouveaux livres enregistrés en 2008.

Bibliothèque Sonore d'Angoulême

Bd Jean Moulin - 16000 Angoulême-Ma Campagne
Tél. : 09 65 03 39 94 - Courriel : biblang@wanadoo.fr

Dépistage du Cancer du Sein



Le dépistage organisé du cancer du sein, dès 50ans, c'est tous les 2 ans.
Près d'1 femme sur 9 sera confrontée à un cancer du sein au cours de sa vie : le dépistage s'impose comme un moyen incontournable de lutter contre ce cancer. En Charente, on estime qu'un tiers des femmes de 50 à 74 ans concernées par ce dépistage sont peu ou pas suivies par mammographie.

La campagne de dépistage permet aux femmes de **bénéficier tous les 2 ans d'un examen de qualité**, pris en charge à 100%. Les mammographies normales y sont systématiquement relues (double lecture) par un second radiologue. Ainsi en moyenne, ce sont près de **6.2% des cancers**, non décelés lors de la première lecture, qui **sont identifiés grâce à la seconde lecture**.

Grâce au dépistage, environ 60% des cancers sont diagnostiqués à un stade précoce et ont par conséquent des chances de guérison définitive supérieures à 90%.

Docteur Dominique MAHIEU, Médecin Coordinateur.

Changements dans les Commerces de Fléac

Nouveau : Stéphane JUIN vous propose :

Kozibay Le Service à domicile

Assistance Informatique

Petits travaux de Bricolage

Petits travaux de Jardinage

28 € puis 24 € / h

18 € puis 16 € / h

18 € puis 16 € / h

Pour tous renseignements :

Tél.: 06 07 21 30 55 - contact@kozibay.fr

Toilettage «Poil Fou»

Changement de Propriétaire

Après plus d'un an et demi de formation avec Stéphanie, Monique est heureuse de vous faire savoir qu'elle reprend le salon. C'est dans un univers relooké qu'elle accueillera avec plaisir vos «toutous».

Salon de toilettage «Poil Fou»

Tél. : 05 45 91 12 32

Ouvert le lundi sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi non stop de 8h30 à 16h30.

Salon de coiffure

Nouveauté A Fléac au Centre Commercial

Le Salon de Patricia

Coiffeur Visagiste

A l'occasion du changement de propriétaire du salon de coiffure du Centre Commercial « Les Plantes »

Téléphone : 05 45 91 01 99

Patricia et son équipe

Sont heureux de vous communiquer les nouveaux horaires du salon :

Lundi : 13H30/18H

Mardi : 8H30—18H30

Mercredi : 8H30/12H—14H/18H30

Jeudi : 8H30—18H30

Vendredi : 8H30—19H

Samedi : 8H—16H30

Lors de votre passage, n'hésitez à demander conseil à votre coiffeur sur la nouvelle gamme de coloration « INOA » sans ammoniaque pour un résultat ultrabrillant une plus longue tenue et un confort de votre cuir chevelu.

Venez passer un moment agréable avec des coiffeurs à VOTRE ECOUTE.

Marché au Centre Commercial Le mercredi matin

Attention : changement de jour

Vous y retrouvez votre poissonnier habituel : M. Pascal Bonnaud : «Vagues et Marées».

Nouveauté, il sera accompagné d'un excellent boucher (voir ci-contre) :

VENTE EN GROS DEMI-GROS ET DÉTAIL



EURL LILLAUD Chez Trillaud - 16410 DIRAC

Franck : 06 82 60 88 11 - Gérard : 06 85 57 87 28

Départ en Retraite au Foyer Résidence

Le lundi 5 octobre 2009, dans la grande salle du Château, une nombreuse assistance est venue témoigner sa sympathie à Marie-France PAPIN, personnel du Foyer Résidence, à l'occasion de son départ en retraite, après presque vingt ans passés au service du CCAS. Les élus du conseil municipal, les membres du CCAS, le personnel de la commune, du foyer résidence, des écoles, ses amis et sa famille ont tous répondu présent.

A cette occasion, Guy ETIENNE retraça sa carrière au Foyer Résidence :

Nous avons compté Madame Marie-France PAPIN parmi le personnel du foyer Résidence



Réception salle du château

depuis décembre 1990. Elle y est recrutée à temps partiel. Petit à petit, ses compétences, son sérieux sont reconnus et Marie-France obtiendra un emploi à temps complet comme adjoint technique, 2^{ème} classe. Elle sera également responsable de la lingerie de l'établissement, poste qu'elle appréciait beaucoup.

Madame, je tiens à vous remercier particulièrement pour ces 19 années passées au service de la Collectivité. Je profite de l'instant pour souligner que je sais combien le travail dans ce foyer résidence est fait avec sérieux et abnégation.

Un départ en retraite est un évènement important, un moment unique en quelque sorte. Il est



Guy Etienne et Marie-France Papin

souvent très attendu car il offre la possibilité de pouvoir faire ce dont on a rêvé depuis longtemps ou tout simplement de ne rien faire du tout. Mais, je sais que vous avez beaucoup de projets à réaliser. Je sais, par exemple, que l'informatique et internet vous passionnent aujourd'hui. Une chose est sûre : le facteur temps ne sera plus un élément perturbateur pour vous. Profitez-en !

Je vous souhaite donc une bonne et heureuse retraite de la part des membres du CCAS, de M^{me} Durand et de tout le personnel communal.

Puis ce sera au tour de Marie-France, avec émotion, de témoigner du plaisir qu'elle a pris à accomplir les tâches qui lui ont été confiées et le regret de quitter les pensionnaires du Foyer Résidence avec qui elle avait des liens très proches. Elle s'est promis de revenir les voir dès qu'une occasion ou manifestation se présenterait.

Fleurs, cadeaux et vin d'honneur ont ponctué cette fête en l'honneur de Marie France PAPIN.

Bonne retraite Marie.

Repas de Quartier de Badoris

Bienvenue chez «Badoris»

Passer le rond-point de la «gabarre», prenez au prochain carrefour dit de «la touche» sur votre gauche la rue du même nom et devant vous à 150 m les tivolis installés pour la rencontre, les rires et les bavardages sur fond musical accessoirement agrémentés du buffet campagnard proposé le vendredi 11 septembre 2009. Bienvenue chez nous.

Une belle journée ensoleillée et Eole comme compagnon. Alors, le montage des tivolis «musclé». L'œuvre de nos fidèles : Yves et William, Pierre, Elie, Lucien, Daniel, Jacky, Jean-Claude, André et Louis. Eux-mêmes encadrés par nos 2 municipaux pour le «règlement». Cette petite parenthèse nous permet de remercier la municipalité qui nous confie l'infrastructure indispensable et «malheureusement» encore suffisante en cette soirée.

Car, le repas initial fut transformé en «buffet» froid aux «haricots» chauds, n'est-ce pas Jacky !!!

Si nos «gars» sont là au montage, les «filles» sont aux manettes pour les décors, elles ont bien



Tous à table...

du «Roger Hart» dans les mains et que serait ce repas sans son apéro et ses «petits-fours» préparés avec «amour». Oui...oui, il est là. Sans elles : Danielle, Jeannine, Josette, Sophie, Nicole, Arlette... point de salut. D'un tour de main, elles créent «l'atmosphère»... festive et colorée. C'est magique cette transformation de tables à plateaux «basiques».

Toutefois, cette année, si le «ciel» n'est pas tombé sur nos crânes de «gaulois», nous dûment renoncer à faire l'apéro au dehors.

Ainsi, Eole avait décidé de ne pas lâcher sa main mise sur la journée.



... à Badoris.

Soit, un 11 septembre, vraiment... c'est juste «rien». Surtout, quand la musique est là... la chanson va.

Aussi, à tous, vous les mordus de la fête, réunis pour une bonne soirée, merci.

2010, «la 10^{ème}» c'est déjà dans les tuyaux : vendredi 10 septembre. Comme le souligne la presse, à juste titre, nous, on «Piaf» d'impatience... Et vous ?

Merci à Messieurs Etienne, Piaud et Dumergue qui s'associent à la fête.

L'abus de présence ne nuit pas à la santé,
Georges Poelger

Concours Maisons Fleuries

La remise des prix du Concours Communal des Maisons Fleuries s'est déroulée le lundi 28 septembre au cours d'un rassemblement amical dans la grande salle du château de Fléac.

Lors de son passage le mercredi 8 juillet, le jury, a retenu 22 participants.



Remise des Prix Communaux

Concours communal :

Voici le palmarès 2009 pour Fléac :

- 1^{er} Prix : M^{me} Gisèle MOREAU,
8 rue de Bellegarde,
- 2^{ème} Prix : M. et M^{me} Jacqueline DEHUC, 12
impasse du Bois de la Vergne,

- 3^{ème} Prix : M. et M^{me} Norbert FONTENAUD,
14 rue Bellegarde,
- 4^{ème} Prix : M. et M^{me} Pierre PARLANT,
2 impasse des Sablons,
- 5^{ème} Prix : M. et M^{me} Claude DAVID,
16 rue des Brandeaux.

Concours Intercommunal :

Cette année, c'était la ville d'Angoulême qui avait l'honneur d'accueillir les primés du concours intercommunal. Cette cérémonie se déroulait dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, le jeudi 8 octobre, en présence des représentants des 5 communes : Puymoyen, La Couronne, Angoulême, St Michel et Fléac.

Nos cinq participants ont été particulièrement plébiscités, puisque M. et M^{me} Norbert FONTENAUD termine à la **seconde place** et c'est M^{me} Gisèle MOREAU qui remporte le **premier prix intercommunal** dans la catégorie Maisons. Elle a reçu une photo encadrée de sa maison comme récompense.

Les autres prix : M. et M^{me} Jean LOPEZ de Puymoyen, prix d'excellence ; dans la catégorie Maisons avec Balcons : M. Tuyeras de La Couronne ; dans la catégorie Balcons d'Immeuble : M. et M^{me} Ludovic TARDAT de St Michel. C'est la commune de St Michel qui a remporté le prix du meilleur Site Communal.

La soirée a été clôturée par un magnifique diaporama, d'une vingtaine de minutes, concocté par Jacques Moulys, auquel il faut associer Jean Louis Lebras pour la musique. Un grand merci à tous les deux et surtout félicitations à vous tous, participants, pour votre travail de fleurissement.



Hôtel de Ville d'Angoulême : Prix Intercommunaux Fléac

Carapattes, c'est reparti !

Depuis le premier octobre, Carapattes a repris du service sur sa ligne habituelle entre les Pierrailles et l'école. Des élèves encadrés par des adultes se rendent à l'école et en repartent à pied. Ce redémarrage a été possible grâce à une convention signée entre la FCPE, la MJC et l'école et le soutien de la municipalité (1 500 €). Il est encore temps de s'inscrire auprès de l'école pour les enfants ou pour les adultes (parents d'élèves ou non) qui souhaitent participer à l'encadrement bénévole.



Reprise de Carapattes

HORAIRES du CAR A PATTES :

- Jardins de Margot
(Niveau jonction Pierrailles) : ... 7h55 / 16h35
- Pierrailles : 8h00 / 16h30
- Avenue des Plantes : 8h03 / 16h27
- H.L.M. : 8h05 / 16h25
- Tunnel : 8h08 / 16h22
- Groupe – Petits Prés : 8h11 / 16h19
- Ecole : 8h20 / 16h10

Ecole : Une Semaine en Ecosse

Samedi 23 mai, nous avons rendez-vous à 8h00 à la gare d'Angoulême.

Samedi, le voyage

A 8h50, les 47 élèves, les maîtresses M^{mes} Blanca et Léger, les parents accompagnateurs : M^{mes} Gautry, Bouhier, MM. Desachy, Peyroulet, Bourin, Bournas, Dindinaud partaient pour Lille. Vers 13h00, tout le monde a dégusté son pique-nique sur une pelouse près de la gare, et pendant que des parents surveillaient les valises, la tatie de Léa Delporte nous guidait pour découvrir le vieux Lille.

Aux environs de 17 heures, nous nous installons dans le bus de la société Nouvel Horizon et faisons connaissance avec les deux chauffeurs Dominique et Arnaud. Nous avons roulé jusqu'à la zone d'embarquement du



Shuttle à Calais et là nous avons dîné d'un repas Quick. Puis le bus est entré dans une voiture du Shuttle, tout le monde était excité !

Mais en fait, pendant la traversée qui dure une demi-heure on n'entend rien, on ne voit que quelques lumières du tunnel et on peut ressentir des différences de pression. C'était quand même très impressionnant !

Arrivés en Angleterre, nous sommes restés du côté gauche de la route et nous nous sommes endormis alors que nous traversons le pays. Très tôt le matin, à Abington en Ecosse, nous avons pris un petit déjeuner, anglais pour certains avec œuf, bacon, saucisse, haricots puis nous avons repris la route pour arriver à Edimbourg aux alentours de 9h30.

Suite de l'aventure au prochain numéro...

Journée Nationale des Droits de l'Enfant

La commune de Fléac, «Ville Amies des Enfants», vous invite à venir célébrer le vingtième anniversaire des droits de l'enfant le **jeudi 19 novembre**, à partir de **16h30 aux écoles**.

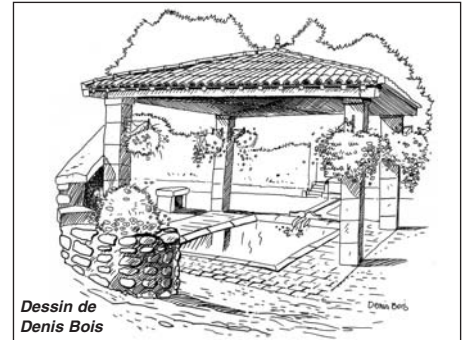
Pour cette occasion, un bâtiment communal sera dédié aux droits de l'enfant. Il s'agit du lavoir, rue du 8 mai, qui a déjà fait partie d'un projet d'écoles lors de sa restauration.

A 16h30 : Baptême du lavoir

A 17h00 : Pièce de théâtre : «La Princesse qui disait toujours non», interprétée par les jeunes

de la troupe de théâtre de Jean Pierre Xavier : «La Plume et le Masque».

En amont, les écoles et la garderie périscolaire vont participer au **concours** lancé par l'Unicef en partenariat avec la Charente Libre, s'adressant aux **jeunes de 8 à 18 ans**. Il s'agit d'**écrire un texte ou une poésie** sur le **thème de la situation des enfants dans le monde ou sur les droits de l'enfant**. Charente Libre publiera le 20 novembre prochain, les trois meilleurs textes, dans chaque catégorie primaire, collège ou lycée, dont les auteurs seront récompensés.



Dessin de Denis Bois

MJC Fléac : Espace Public Numérique (EPN)

C'EST LA RENTRÉE, et oui la rentrée scolaire mais aussi et surtout la rentrée numérique. Fort de l'engouement grandissant sur l'outil multimédia, la MJC Serge Gainsbourg met les petits plats dans les grands. En effet, **des cours**, comme l'année passée sont proposés à ceux qui se pose la question «Mais à quoi sert cette boîte avec tous ces fils?»... Tous les matins (sauf le lundi) des thèmes sont abordés (bureautique, photo, premiers pas sur le net, deuxième pas sur le net, communiquer à distance, etc...), durant ce temps **un animateur** est là pour vous enseigner les rudiments sur les thématiques abordées (exercices pratiques et cours théoriques). **Des stages** seront mis en place sur projets plus ciblés, créer un menu pour ses DVD, faire du morphing, créer sa musique avec des logi-

ciels spécifiques, etc... Toujours dans un esprit de service l'EPN est à votre écoute, des temps de rencontres pour faire-part de soucis d'ordinateur. Des temps libre-d'accès permettront aux personnes qui n'ont pas d'ordinateur de venir faire des recherches (emploi, recettes cuisine, vendre ou acheter par le net...).

Venez découvrir le monde du numérique sans chichis et sans grandes phrases, le café est toujours chaud et la porte grande ouverte, curieux, débutant, timide et autres vous êtes les bienvenus.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la MJC Serge Gainsbourg et demander David au 05 45 91 24 39.

Exposition de Peintures, Pastels et Sculptures



Château de Fléac

28 - 29 novembre 2009 (10 h/19 h)

- Entrée libre -

Nicole COSTE (pastels et huiles), Denis BOIS (Acryliques et gouaches), Françoise RAOUX (sculptures bois) et Françoise WAYNBERGER (pastels), artistes Charentais exposeront leurs œuvres dans le cadre d'une présentation de photos sur le petit patrimoine de Fléac.

PHOTOGRAPHIEZ le petit patrimoine de Fléac :

Afin d'inciter les habitants à découvrir leur commune, la mairie et la section photo de la MJC vont organiser dans le cadre d'une exposition d'artistes, une présentation de photos ayant un rapport avec le petit patrimoine de Fléac. Pour **participer** il suffit tout simplement de **fournir un maximum de 5 photos** par personne. Le format minimum des tirages étant de 13 x 18 cm. Les clichés couleur et noir & blanc sont acceptés. Les tirages argentiques et numériques doivent être remis, sous enveloppe fermée, à la MJC de Fléac – section photo, **avant le 14 Novembre**. Les photos remises seront toutes datées en précisant bien au dos des clichés le lieu de prise de vue, votre nom, prénom, adresse et N° de téléphone. Les photos seront rendues à leurs propriétaires après l'exposition.

Renseignements au : 06 08 77 57 50.

Bourse FCPE

L'association des parents d'élèves F.C.P.E. organise
une bourse aux jouets et aux livres

à la salle des fêtes de Fléac du vendredi 27 au samedi 28 novembre 2009

Dépôts : (maximum 20 jouets ou livres par déposant)
le mercredi 25 novembre de 9h30 à 13h00, le jeudi 26 novembre de 16h00 à 19h30.

Ventes : le vendredi 27 novembre de 15h00 à 19h30,
le samedi 28 novembre de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.

Les dons sont les bienvenus.

3 euros seront demandés lors du dépôt pour frais de fonctionnement.

10 % de la vente seront déduits au profit des écoles.

Les retraits auront lieu le lundi 30 novembre à la salle des fêtes de 16h à 18h.

Pour plus d'informations (dépôts/retraits différés) :

05 45 65 22 04 ou 05 45 91 05 93

Anciens Combattants

**Cérémonies
du 11 novembre 2009**

Les deux sections d'anciens combattants invitent tous leurs membres, ainsi que tous les sympathisants, MM. les Maires et leur conseil, les professeurs des écoles, les enfants et leurs parents à participer aux cérémonies du 11 novembre qui se dérouleront comme suit :

09h30 : Messe des Anciens Combattants à Fléac

10h30 : Monument aux morts de Fléac

11h45 : Monument aux morts de Linars

12h30 : Vin d'honneur à la salle des fêtes de Linars.

Concert

**De Venise à Venise,
itinéraire d'un violon gâté...**



Le Théâtre d'Angoulême,
Scène nationale,
la communauté d'agglomération
du Grand Angoulême (ComAGA)
et la commune de Fléac
vous présentent :

**Amanda Favier, violoniste,
en concert à l'Eglise de Fléac,
le samedi 31 octobre 2009,
à 20h30**

Tarif : 7 € • 4 € pour les - de 18 ans et les chômeurs
• Gratuit pour les - de 12 ans.

Tél. : 06 08 77 57 50

S.P.R.O. : Oiseaux et Fleurs

FLEAC
DIMANCHE 1er NOVEMBRE
de 9h30 à 18h

**EXPOSITION VENTE
D'OISEAUX
ET DE FLEURS**

Entrée 2 €
Organisée par la S.P.R.O. Sireuil

La Société de Protection et de Recherche Ornithologique (S.P.R.O.) de Sireuil organise, le **dimanche 1er novembre, à la salle des fêtes**, une exposition d'oiseaux de cages et de volières (perroquets, perruches, canaris et exotiques).

Avec la participation des Ets GUILLOT Horticulteur à Vibrac, et le concours des associations peinture (MJC Fléac) et sculpture (Onde de Choc) qui présenteront une exposition de leurs réalisations sur le thème des animaux.

La parole est donnée à ...

«Partage Solidarité Avenir»

Les promesses ne suffisent pas : c'est sur les résultats que l'on juge l'action et l'efficacité d'une municipalité. Faisons un point depuis l'élection de la majorité à la tête de la mairie.

Dès l'installation du conseil municipal nous avons maintes fois sollicité des missions participatives qui ont été systématiquement refusées. Pourtant, **Partage Solidarité Avenir a répondu amplement présent dans les commissions et tout particulièrement sur le PLU, le plan climat, le PCS, la grippe...**

A ce sujet, il est inadmissible de convoquer les membres d'une commission «travaux» la veille au soir par mail, pour une rencontre le lendemain. Ceci est un déni de démocratie.

Nous avons constaté que les maigres projets municipaux mûrissaient dans un «G8» (Maire et adjoints), pas toujours homogène. Le conseil municipal n'est là que pour entériner des choix non concertés. La démocratie locale est une priorité, la transparence est le pendant de l'expression citoyenne. Nous pouvons comprendre l'ostracisme à notre égard, mais quelle synergie donnez-vous à l'équipe municipale ?

Qu'apporte la majorité municipale en réponse aux attentes croissantes des habitants de Fléac ?

Rien, à part faire siennes les réussites des fléacois qui s'engagent, l'exemple de «Carapattes» est remarquable.

Une priorité pourtant pour nos finances, notre fonctionnement, notre développement : le logement. Avec un taux très faible de logements sociaux, la ville de Fléac se trouve dans une situation très délicate. Comment la majorité municipale va-t-elle y remédier ? Elle ne le sait pas.

Le cœur du vieux bourg s'enfoncé dans la léthargie, une maison médicale devient indispensable, et pourtant la municipalité est restée sourde aux demandes des infirmières locales quant à leur trouver un logement. Quant au médecin, sa capacité à répondre à la demande devient problématique. L'offre de soins risque de se scléroser dans notre ville.

Où en est-on du foyer résidence et de son passage en EPHAD ? Où en est-on des travaux ? Quel financement ? Quelle est la situation du personnel ?

Rendre des comptes aux administrés de la commune, c'est montrer comment les engagements pris et les promesses sont transformées en projets concrets, c'est aussi expliquer, dans un souci de transparence, comment s'articulent les ressources et les contraintes financières de la commune.

Car c'est au regard des engagements pris que l'on peut juger du caractère positif de l'action d'une équipe municipale : les engagements étaient-ils réalistes ? Ont-ils été atteints ? A quel prix ?

Christian CLEVELAND, Patricia GUITRAUD,
Jean-Noël PAQUIER, Chantal VAN LANEN

■ SALLE DES SPORTS TENNIS DE TABLE

- **Vendredi 06 novembre**
Fléac 3 – La Couronne
Fléac 4 – Vindelle
Fléac 5 – St Séverin
- **Vendredi 23 novembre**
Fléac 4 – Brie/Campniers

■ TERRAIN DE FOOT

- **Dimanche 08 novembre**
Fléac A – St Brice
Fléac B – Verdille
- **Dimanche 29 novembre**
Fléac A – Entente Foot 96
Fléac B – Mansle

■ SALLE DES FÊTES

- **Dimanche 01 novembre**
Exposition oiseaux
- **Vendredi 06 novembre**
Foot : Loto
- **Vendredi 13 novembre**
Cyclo : Loto
- **Vendredi 27 et samedi 28 novembre**
FCPE : Bourse aux jouets et aux livres

■ EGLISE

- **Samedi 31 octobre**
Concert de violon :
Amanda Favier

■ PLACE DE L'EGLISE

- **Mercredi 11 novembre**
Cérémonies du 11 novembre

■ ECOLE

- **Jeu-di 19 novembre**
Journée des Droits de l'Enfant

■ DOYENNÉ

- **Samedi 21 novembre**
Onde de Choc :
Portes Ouvertes
Journée de la Pierre

■ CHÂTEAU

- **Samedi 28 et dimanche 29 novembre**
Exposition Peinture, Sculpture,
Photo Petit Patrimoine



Etat Civil

NAISSANCES

- Le 07/09/09 : Kylian DESCLIDES
- Le 15/09/09 : Rafael Paul Maxime GIRARD

MARIAGES

- Le 26/09/09 : Anthony RICHELOT
et Estelle Marcelle Marinette JOURDAIN
- Le 10/10/09 : Frédéric Raymond SOLEY
et Martine Françoise Claude Gabrielle DETOUX

DÉCÈS

- Le 16/09/09 : Jane Anne-Marie BRIGNON
- Le 18/09/09 : Andrée Julienne LEFÈVRE née MESSAGER
- Le 05/10/09 : Marcelle Renée VERBOIS née MESNIER
- Le 08/10/09 : Jean Louis MASSAUD

Publication

Responsable de la publication : Guy ETIENNE
Responsable de la rédaction : Sylvie CARRERA
Rédacteurs : Agnès BEL, Christian CLEVELAND,
 Laurent DÉOUX, Bernard GOUGIS, Michèle ITANT,
 Jean-Michel NEAU, Jean Noël PAQUIER, Alain PIAUD,
 Brigitte SOULARD, Dominique VIROULAUD.

PROBLÈME N° 187

Les communes de la Comaga

Solution dans le prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									■	
II				■					■	
III						■				
IV							■			
V	■		■		■					
VI						■				
VII							■			
VIII	■							■	■	
IX										
X		■								

HORIZONTALEMENT :

- I- On peut y voir le château de Mailou.
- II- Elle épousa Athomas ; Un de nos voisins ; Possessif.
- III- Elles appartiennent à Sganarelle ; Il soulève des masses.
- IV- Charlemagne aurait pu s'y désaltérer ; Il a écrit «le nom de la Rose».
- V- A perdu sa dignité.
- VI- Son patrimoine est riche en logis et Ste Barbe veille sur elle ; On peut y trouver des Berrichons.
- VII- Le château des Comtes de la Foucaudie abrite la mairie ; Cri retourné d'aficionado.
- VIII- On peut y admirer des vitraux modernes de l'église St Cybard.
- IX- Son surnom de Neuilly l'a toute retournée.
- X- Son église St Marie-Madeleine faisait partie d'une forteresse.

Solution du numéro 186

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	O	U	L	A	I	L	L	E	R
II	I	I		A	D	R	O	I	T	E
III	N	E		P	O	U	S	S	I	N
IV	T		P	I					Q	A
V	A	J	O	N	C			C	O	U
VI	D	A	N		A	D	O		E	D
VII	E	R	T	O	N		C	L		S
VIII		S	E	R	A	P	H	I	N	
IX	O			E	R			O	E	U
X	C	O	Q		D	I	N	D	E	S

VERTICALEMENT :

- 1- Argiles ; Issues de la France ; Moitié d'idolâtre.
- 2- Capitale du Comté des Taillefer...
- 3- Graveur français ; Evite par en bas.
- 4- Commerce mal rangé ?
- 5- N'a pas été bien compris ; Lyonnais de métier.
- 6- Négation ; Extraites du xiphoïde ; Peintre espagnol du XVIIIe.
- 7- Etablissement public créé en 1966 ; Débute à l'école ; Sous-chef.
- 8- Rude au toucher ; Tête d'Yvette.
- 9- Située sur 3 rivières, son église du XIIe mérite une visite.
- 10- Au XIIe, les moines y ont asséché les marais et développé des moulins à papier.



Carte postale ancienne de Fléac : Ancienne Mairie, MJC actuellement.